

MANAGEMENT DES RISQUES EDF/DIN 1/2					
PROJET		EPR Flamanville 3			
UNITE : CNEN				N°: 7	
Libellé du risque		Difficulté de licensing de l'EPR Flamanville 3			
Pilote : P. MORDANT			Date de mise à jour : 2/11/10		
Etat du risque			Prép	Actif	✓ Soldé
Identification du Risque					
Objectifs concernés		Respect des échéances de construction et de démarrage de Flamanville 3			
Type de risque : Autorisations administratives					
Facteurs de risque (Causes / Conséquences susceptibles de faire l'objet d'action de traitement):		<p>Processus de licensing non encore achevé ; il sera complété par l'évaluation du RDS avant le démarrage (chargement du combustible), Certaines études de sûreté (études d'accidents, processus de qualification) non finalisées, Ressources ou réactivité ASN/IRSN insuffisantes pour l'instruction des dossiers vis à vis du planning et des autorisations attendues, Charge de travail EDF et AREVA pour la réalisation des dossiers, Benchmarking international des AS (comparaison avec les autres projets EPR), Nouvelles exigences de l'ASN (cadre réglementaire en cours d'évolution, notamment loi TSN et arrêté ESPN). Nombreuses inspections et questions suites à ces inspections</p>			
Impacts :		<p>Retard pour l'établissement de la demande d'autorisation de mise en service (côté Projet), Retard pour le processus de licensing, potentiellement critique pour la mise service de la tranche (côté d'ASN) Report significatif ou refus de la certification EPR Arrêt de certaines activités du chantier pour instructions ou demandes tardives de l'ASN.</p>			
Evaluation du risque					
Probabilité : 3		Gravité : 4		Criticité : 12	
				baisse	stable ✓
					hausse
Plan de traitement du Risque					
N°	Action / Commentaire	Responsable	Echéance		
1	Mise au point anticipée d'un programme d'instruction avec l'ASN/IRSN : - au début du projet pour la première phase, planification des livrables, des réunions thématiques, des avis - pour l'instruction de la demande d'autorisation pour la dernière phase du licensing	DT projet + CNEN/MT	Fait Printemps 2007 fin 2010		
2	Maintien de l'objectif de 10/2010 pour la remise de 80 % du dossier de demande de mise en service, Et de septembre 2011 pour la fin des études d'accident (V2)	Projet EPR	Objectif 10/10 tenu		
3	Planification niveau 3 du dossier de mise en service	Projet EPR	Octobre 2010		
4	Réunions périodiques spécifiques sur les sujets critiques : - études d'accident : réunions de direction avec ANP tous les 2 mois. - ESPN : Tripartites ASN + TG ESPN avec ANP - Qualif : réunions bi-mensuelle ASN + réunions EDF + réunion de direction avec ANP - études GC : relance des réunions ASN/IRSN/CNEN/SFL	Projet EPR	Fait		

MANAGEMENT DES RISQUES EDF/DIN		2/2
PROJET	EPR Flamanville 3	
UNITE : CNEN		N°: 7 (ex 14)
Libellé du risque	Difficulté de licensing de l'EPR Flamanville 3 identifiée à l'occasion de la préparation des GP	

Réduction du risque (objectif)		
Probabilité : 3	Gravité : 3	Criticité : 9
Commentaires Les dossiers sensibles explicitement mentionnés par l'ASN sont les études d'accident, le contrôle-commande, la qualification, l'instrumentation incore et excore. A l'été 2010, les études d'accidents ne sont pas finalisées et présentent des risques significatifs quant à leurs résultats ou leur finalisation.		
Niveau de contrôle Le niveau de contrôle de ce risque est situé en base à 2. Un facteur additionnel de 1 est pris en compte du fait de l'implication de l'ASN et d'Areva (sur les études d'accident et la qualification) en tierce partie. NC = 3.		

Actions de contrôle du Risque mises en place (risque majeur criticité > 9)			
N°	Action Résultat attendu	Responsable	Date
1	Indicateur de chemin critique n°1 « instruction ASN » mis à jour mensuellement + reporting en comité stratégique.	Projet EPR	Permanent (fait)
2	Respect du planning des livrables adressés à l'ASN (indicateur sur les livrables vu en réunions Etudes).	Services études	Permanent (fait)
3	Réponse aux questionnaires IRSN dans les délais requis pour l'instruction (indicateur sur les réponses).	Services études	Permanent (fait)
4	Réunions trimestrielles avec Direction ASN (ASN/Caen et DCN)	DIR CNEN	Trimestriel (fait)
5	Réunions de Direction avec ASN (Direction CNEN/DCN, « 4+4 »).	CNEN, DIN	Permanent (fait)
6	Revue de Direction Projet sur planning et stratégie et réunion avec l'ASN.	Projet EPR	7 et 17 sept 2010